



**PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°IDF-032-2021-11

PUBLIÉ LE 17 NOVEMBRE 2021

Sommaire

Agence Régionale de Santé / service régional des transports sanitaires

IDF-2021-11-17-00004 - ARRETE N° DOS-2021/4837 portant changement de représentant légal de la SAS AMBULANCES EUROPE SECOURS (2 pages)

Page 3

Agence Régionale de Santé

IDF-2021-11-17-00004

ARRETE N° DOS-2021/4837 portant changement
de représentant légal de la SAS AMBULANCES
EUROPE SECOURS

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE-DE-FRANCE

ARRÊTÉ N°DOS-2021/4837

**portant changement de représentant légal de la SAS AMBULANCES EUROPE SECOURS
(78420 Carrières-sur-Seine)**

LA DIRECTRICE GENERALE DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE-DE-FRANCE

- VU** le Code de la Santé Publique et notamment ses articles L.6311-1 à L.6311-2, L.6312-1 à L.6312-5, L.6313-1, R.6312-1 à R.6312-23, R.6312-29 à R.6312-43, R.6313-5 à R.6313-7-1 ;
- VU** la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;
- VU** le décret n° 2010-344 du 31 mars 2010 tirant les conséquences, au niveau règlementaire, de l'intervention de la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;
- VU** le décret du 21 juillet 2021 portant nomination de Madame Amélie VERDIER, Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France à compter du 09 août 2021 ;
- VU** l'arrêté ministériel du 21 décembre 1987 modifié relatif à la composition du dossier d'agrément des personnes effectuant des transports sanitaires terrestres et au contrôle des véhicules affectés aux transports sanitaires ;
- VU** l'arrêté du 12 décembre 2017 fixant les caractéristiques et les installations matérielles exigées pour les véhicules affectés aux transports sanitaires terrestres ;
- VU** l'arrêté n° DS-2021-029 de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France en date du 09 août 2021, portant délégation de signature à Monsieur Didier JAFFRE, Directeur de l'offre de soins, et à certains de ses collaborateurs ;
- VU** l'arrêté préfectoral n° A-08-00660 en date du 3 avril 2008 portant agrément de la SARL Ambulances Europe Secours, sise 92 avenue Maurice à Sartrouville 78500 dont les co-gérants sont Messieurs Sébastien BEAUFUME et Cédric LE FEVRE ;
- VU** l'arrêté du Directeur général de l'Agence régionale de Santé n° A-10-00130 en date du 19 avril 2010 portant changement de gérance de la SARL Ambulances Europe Secours, sise 92 avenue Maurice à Sartrouville 78500 dont le nouveau gérant est Monsieur Olivier MONAMY ;
- VU** l'arrêté du Directeur général de l'Agence régionale de Santé n° 14-78-090 en date du 13 novembre 2014 portant transfert des locaux de la SARL Ambulances Europe Secours du 92 avenue Maurice à Sartrouville 78500 au 8 rue des Entrepreneurs à Carrières-sur-Seine (78420) ;

CONSIDERANT le dossier de demande de modification de l'agrément présenté par la SAS CVZ représentée par Monsieur Florian CANIVEZ relatif au changement de représentant légal de la SAS Ambulances Europe Secours ;

CONSIDERANT la conformité du dossier de changement de gérance aux dispositions de l'arrêté du 21 décembre 1987 modifié ci-dessus visé ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : La SAS CVZ, représentée par Monsieur Florent CANIVEZ, est nommée présidente de la SAS Ambulances Europe Secours sise 8 rue des Entrepreneurs à Carrières-sur-Seine (78420) à la date du présent arrêté.

ARTICLE 2 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Madame la Directrice générale de l'Agence régionale de santé, sise 13, rue du Landy 93200 Saint-Denis. Un recours contentieux peut également être déposé auprès du tribunal administratif compétent. Le délai de recours est de deux mois à compter de la notification de l'arrêté pour l'intéressé ou de sa publication pour les tiers. Ces recours n'ont pas pour effet de suspendre le caractère exécutoire de la présente décision.

ARTICLE 3 : Le Directeur de l'offre de soins est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs des services de l'État.

Fait à Saint-Denis, le 17 novembre 2021

P/La Directrice générale
de l'Agence régionale de santé
d'Île-de-France
La Responsable du service régional
des transports sanitaires

Signé

Séverine TEISSEDRE